



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

Représenter | Éduquer | Promouvoir

Suivi du plan stratégique pour l'année 2020

Depuis la mise en place du plan stratégique 2018-2023, la FédéCP fait le bilan de ses actions chaque année pour mesurer les efforts mis dans chacun des points principaux du plan.

Voici un échantillon d'actions posées par la Fédération regroupées sous les grands thèmes du plan stratégique. Une version détaillée est disponible sur le site fedecp.com, dans la section *Qui sommes-nous ?*

Pour **mettre en valeur la chasse et la pêche**, la FédéCP a mis en place une campagne numérique destinée aux futurs adeptes, sous le thème *Viens je t'emmène chasser*, dont la page d'atterrissage a été consultée par 90 000 personnes. La Fédération a aussi collaboré avec la FTGQ pour valoriser un gibier méconnu : le raton laveur. Par ailleurs, pour que les chasseurs soient bien représentés dans l'élaboration du prochain plan de gestion du petit gibier, les adeptes ont été consultés afin de baser les positions de la FédéCP sur leurs réponses.

Pour contribuer à la **conservation des espèces**, la FédéCP s'implique entre autres dans la sensibilisation aux maladies de la faune. À la suite d'une demande faite au MFFP, une section sur la tique et la maladie de Lyme a été ajoutée aux cours d'initiation à la chasse. Par ailleurs, des recherches sur la tique de l'orignal par l'Université Laval et sur le virus du Nil par l'Université de Guelph sont soutenues financièrement par la Fédération.

Du côté de la **relève en chasse et pêche**, un grand pas a été franchi cette année pour faciliter l'accès aux cours d'initiation à la chasse : ces cours ont été mis en ligne. Prévus depuis plusieurs années, la mise en ligne est arrivée à point en temps de pandémie.

Pour favoriser l'**accessibilité** aux activités de prélèvement, la FédéCP maintient sans cesse ses pressions pour un meilleur accès aux plans d'eau.

L'année 2020 a connu un avancement dans ce dossier alors qu'a été présenté un projet de loi assurant un meilleur encadrement du développement des plans d'eau. En ce qui concerne la chasse, la FédéCP s'est associée aux partenaires fauniques pour demander à de multiples reprises une intervention gouvernementale auprès des membres des communautés autochtones qui ont coupé l'accès à la réserve faunique La Vérendrye à l'automne. Ce dossier encore en cours est suivi de près et la FédéCP continue de demander une meilleure intégration des communautés autochtones dans la gestion des populations d'originaux.

Finalement, la Fédération a participé à la construction de la **politique nationale de la faune** en fournissant ses commentaires lors de la présentation du premier jet de cette politique longuement attendue.

Au travers d'actions ponctuelles, les actions récurrentes se sont poursuivies malgré la pandémie, comme la tenue de comités sur les oiseaux migrateurs et sur les chiens de chasse, les demandes de modifications réglementaires tant à la chasse qu'à la pêche, les collectes de fonds pour financer les activités d'initiation à la chasse et à la pêche par l'entremise de la fondation Héritage faune, etc.

Malgré une année déstabilisante dans le contexte de la pandémie, la FédéCP est fière de dresser un bilan positif.



Partenariat de recherche sur les relations tique-orignal-climat

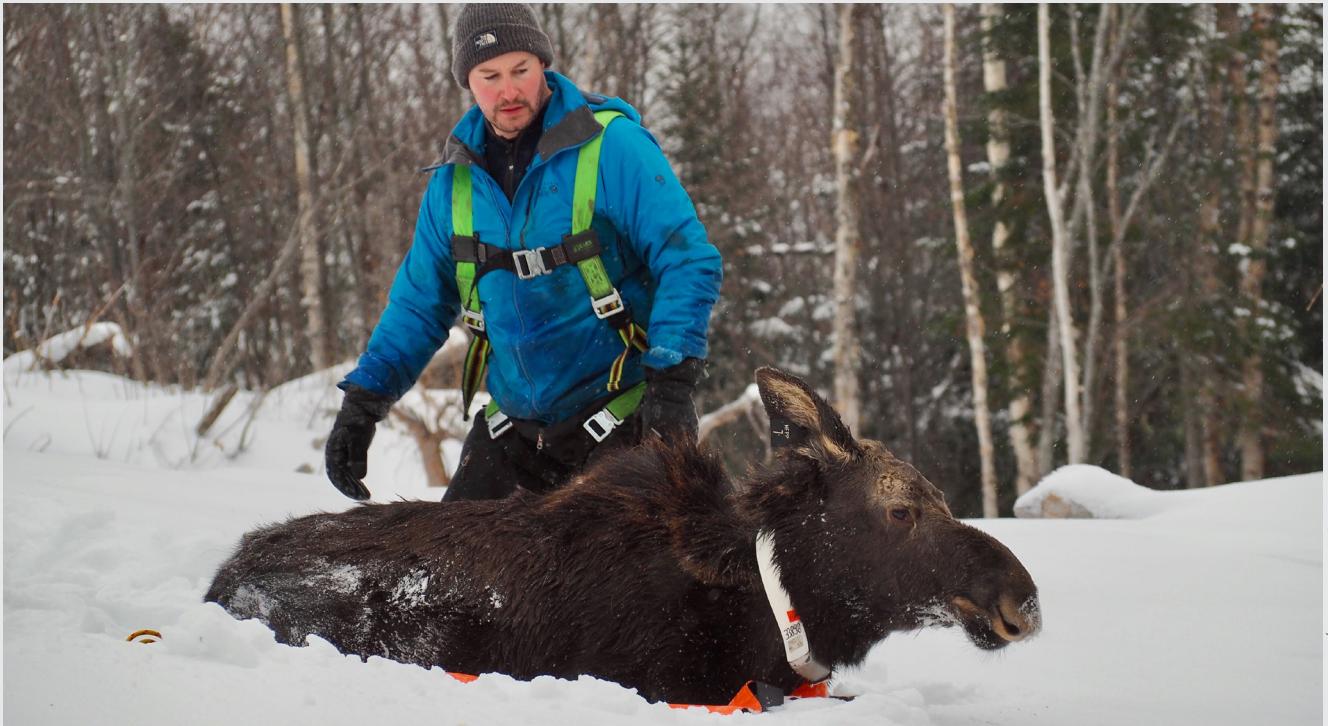
La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs participe à un partenariat de recherche sur les relations tique-orignal-climat qui vise à comprendre et prédire les interactions entre la tique d'hiver et les populations d'orignaux de l'est du Canada tout en considérant les conditions climatiques actuelles et anticipées. L'Université Laval, qui est à l'origine de cette initiative, réalise ce projet en étroite collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, ainsi que plusieurs partenaires des milieux publics et privés. Ce programme de recherche d'une durée de cinq ans a débuté en 2019. À terme, l'équipe de recherche souhaite développer des outils et des recommandations de gestion afin de mieux anticiper et limiter les impacts potentiels des infestations de tiques sur les orignaux.

La principale méthode utilisée pour évaluer l'influence de la tique consiste à suivre des veaux orignaux âgés de 8 à 13 mois avec un collier GPS, puisque ces jeunes orignaux sont considérés comme étant les plus vulnérables aux effets de la tique d'hiver. En traitant 50 % des veaux suivis avec des acaricides (traitement contre les tiques) au moment de la capture et de la pose du collier, l'équipe peut ensuite départager les effets de la charge de tique des autres facteurs qui

influencent la survie des orignaux, comme la disponibilité de nourriture, la prédation, la qualité de l'habitat ou les conditions climatiques. Cette méthode permet également d'évaluer l'influence de ces facteurs sur la prévalence et l'intensité des infestations de tiques. Les colliers GPS sont installés sur les veaux pendant environ neuf mois, soit de janvier à la fin d'octobre, et se détachent ensuite automatiquement des animaux. Ils sont par la suite récupérés au sol pour que les données en soient extraites et qu'ils soient réutilisés l'année suivante. Le seul signe qui demeure alors sur l'animal est une étiquette numérotée à l'oreille et les jeunes orignaux marqués peuvent être récoltés à la chasse sportive, car leur venaison est propre à la consommation.

Afin de bien évaluer l'influence des tiques, ces travaux sont menés dans cinq régions du Québec et du Nouveau-Brunswick présentant un large gradient de conditions environnementales et écologiques. L'objectif est de suivre trois cohortes de veaux dans chacune des régions. Une première cohorte de 106 veaux a été suivie avec succès en 2020. Les restrictions sanitaires en place au cours de l'hiver 2021 ont malheureusement fait en sorte que les travaux de capture et de pose de 116 colliers prévus ont dû être reportés à l'an prochain. L'objectif est maintenant de compléter le suivi en 2022 et 2023.

Le projet utilisera d'autres sources d'information, comme les décomptes de tiques réalisés sur des orignaux récoltés à la chasse ainsi qu'un programme de science participative. Ce programme sera développé et publicisé au cours des prochains mois et permettra de colliger les observations d'orignaux faites par des usagers de certains territoires compris dans les aires d'étude du projet. Nous invitons les personnes intéressées à consulter le site web du partenariat de recherche pour plus d'information sur les différents projets et des mises à jour de l'avancement de ceux-ci : www.albipictus.com



(Crédit photo : ÉTIENNE CARON)



Projet de création de trois réserves nationales de faune pour des îles du fleuve Saint-Laurent

Environnement et Changement climatique Canada projette la création de trois réserves nationales de faune pour des îles du fleuve Saint-Laurent : la réserve nationale de faune des Îles-de-Boucherville, la réserve nationale de faune des Îles-de-Varenes-et-de-Verchères et la réserve nationale de faune des Îles-du-Lac-Saint-Pierre. Dans l'ensemble les trois projets visent 27 îles qui se trouvent entre Montréal et le lac Saint-Pierre.

Ce projet intéressera les nombreux chasseurs qui fréquentent ces îles, sachant que les réserves nationales de faune ont entre autres comme objectif d'assurer la conservation des espèces sauvages. Cette option de préservation du milieu est certainement plus avantageuse pour les chasseurs que d'autres types de parcs qui auraient éliminé automatiquement la possibilité de chasser. Il faudra tout de même s'assurer qu'on ne favorise pas certaines activités au détriment de la chasse.

Réserve nationale de faune des Îles-de-Boucherville

Ce projet comprend neuf îles, dont la superficie totalise près de 175 hectares. Elles sont souvent utilisées par des oiseaux migrateurs et ce sont parmi les dernières îles naturelles de la région. Le gestionnaire actuel de ce site est l'Administration portuaire de Montréal.

Réserve nationale de faune des Îles-de-Varenes-et-de-Verchères

Ce projet comprend onze îles dont la superficie totalise près de 110 hectares. Ce sont des habitats importants pour de nombreux oiseaux, dont des espèces inscrites sur la liste des espèces en péril. Ces îles sont le deuxième plus important site de reproduction des canards barboteurs au Québec et abritent la plus grosse colonie de géolands à bec cerclé de la province.

Le gestionnaire actuel de ce site est le gouvernement du Canada.

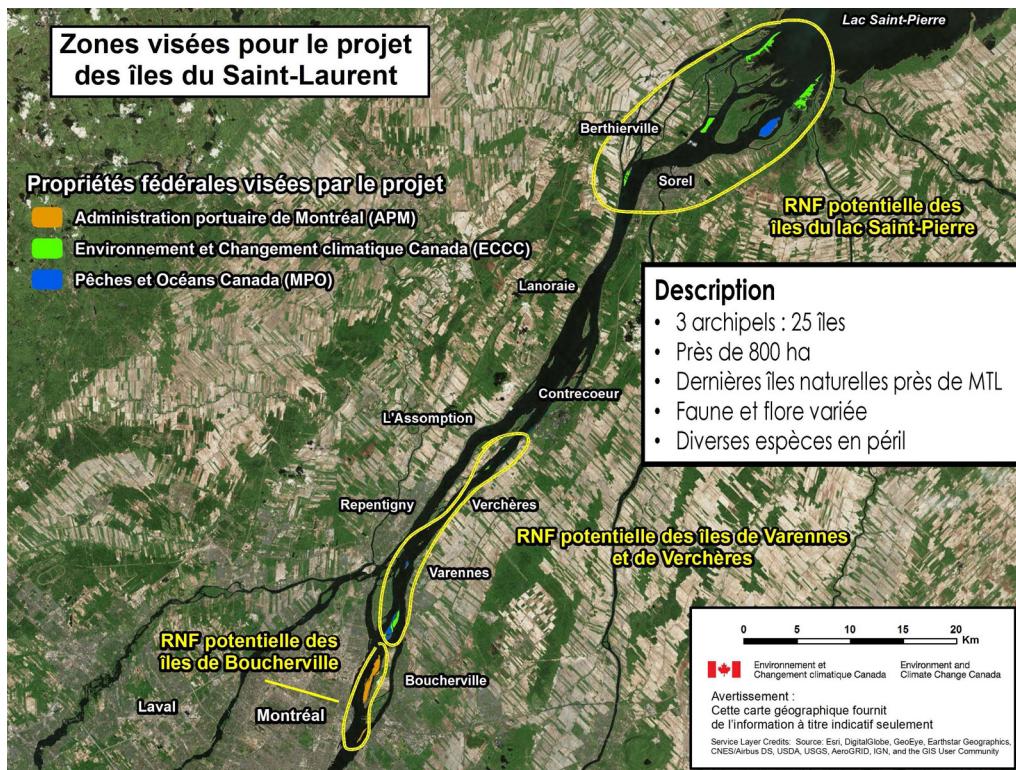
Réserve nationale de faune des Îles-du-Lac-Saint-Pierre

Ce projet comprend sept îles, dont la superficie totale est près de 490 hectares. Ce sont également des îles utilisées par de nombreux oiseaux; au total, 62 espèces y ont été observées. Le gestionnaire actuel de ce site est le gouvernement du Canada.

D'un point de vue environnemental, la création de ces réserves est peut-être une bonne nouvelle. Toutefois, comme de nombreux amateurs utilisent ces îles pour pratiquer leurs activités de chasse, la FédécP entend suivre de près la création des réserves afin de s'assurer que la chasse y sera maintenue. Environnement Canada tiendra bientôt des consultations publiques à ce sujet et nous y ferons connaître les attentes des chasseurs.

Vous pouvez consulter une carte de ces projets sur la plateforme Google Earth. Le lien se trouve dans la section Documentation du fedecp.com

Afin de bien comprendre l'utilisation de ces îles, nous vous invitons à partager des informations sur les activités de chasse, de pêche ou autres activités que vous pratiquez dans ces secteurs en nous écrivant à communication@fedecp.com





Reconnaisances : moniteurs régionaux

Partout en province, les cours de chasse et de maniement d'armes à feu sont donnés par des bénévoles. L'année 2020 a été particulièrement éprouvante pour ces passionnés qui ont dû prendre une pause forcée. Peu importe la période pendant laquelle ils ont pu donner des cours, il n'en demeure pas moins que certains moniteurs

se démarquent par leur dévouement et leur professionnalisme. Ils sont récompensés lors de leur congrès régional respectif. Pour leur excellent travail au cours de l'année 2020 et depuis leurs débuts, les moniteurs suivants ont été reconnus par leur Fédération régionale :

Côte-Nord : M. Adrien Bouchard

Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine : M. Yves Moussette

Merci à vous deux, et à tous les bénévoles qui ont bravé la tempête des mesures sanitaires.

La chasse a sa place sur l'île de Montréal

À la suite des démarches entamées par certains élus de la Ville de Montréal visant à demander l'interdiction de chasse sur l'île, la FédéCP tient à informer ses membres.

La chasse en milieu périurbain représente environ 70 % des activités de chasse au Québec. La chasse est réglementée par le gouvernement provincial. Toutefois, dans le but d'interdire toute forme de chasse sur l'île, certaines villes ont présenté une motion lors de leur conseil municipal, qui vise à faire pression auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin de retirer Montréal de la zone de chasse dont elle fait partie.

L'argument invoqué sur la sécurité des citoyens n'a que peu de poids dans le contexte où aucun

accident avec blessures n'a été répertorié entre un non-chasseur et un chasseur, en situation de chasse au Québec. La FédéCP mise depuis toujours sur l'éducation des chasseurs et cette façon de faire s'avère des plus efficaces.

La chasse sert à **gérer les populations de gibier, par exemple les cervidés**, et ainsi à diminuer les collisions avec les automobilistes ou encore les dommages causés par les cerfs en milieu agricole et sur les terrains des résidences. Au-delà de ces interactions avec l'humain, c'est l'équilibre de l'écosystème qui est préservé lorsque les populations fauniques sont stables. Avoir une population de cervidés à l'équilibre permet de diminuer les divers coûts sociaux qu'un déséquilibre peut générer. Ce sont les chasseurs qui peuvent effectuer ce contrôle gratuitement tout en contribuant à l'économie locale.

Nous savons que le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs est conscient de l'utilité de la chasse en milieu périurbain et qu'il a toujours favorisé la cohabitation des chasseurs avec les citoyens. Il l'a d'ailleurs prouvé en confirmant qu'il n'avait pas l'intention de rouvrir la loi. ●

congrès virtuel 2021

Le 17 avril au fedecp.com

Horaire des conférences*

9 h - Conférence d'ouverture par José Boily de Québec à vol d'oiseau

9 h 50 - Réponse aux questions des chasseurs et pêcheurs par le biologiste de la FédéCP

10 h 30 - Atelier d'appel du dindon sauvage

11 h - Gestion du cerf de Virginie par le biologiste du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Pour participer, rendez-vous au fedecp.com le 17 avril. *L'horaire définitif sera affiché sur le web.



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs
Représenter | Éduquer | Promouvoir